



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 JUIN 2026

DCM n°26/070 – DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES — Mise à jour du règlement des études et évaluations en musique du Conservatoire

République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

Le 18 juin 2026 à 20h01, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.

(Convocations et affichage effectués le 12 juin 2026)

Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M^{me} DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M. CADIOU Patrick, M^{me} BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M^{me} COURTET Jennifer, M. GOUT Christophe, M^{me} JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M^{me} CHARLOT Floriane (jusqu'à 21h44), M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M^{me} PELLAUMAIL Isabelle, M^{me} SINACOLA Agnès, M^{me} GOMMÉ Stéphanie, M^{me} ZAHZOUH Lauryn, M^{me} COLOMBANI Florence, M^{me} PILLON Emilie, M. PAYARD Jean-Claude, M. CABROL Christophe, M^{me} HERVOCHON Valérie, M. BOULILA Frédéric, M. HAUDRECHY Christophe, M. MIQUEL Pierre, M^{me} ODINOT Janick, M^{me} GONÇALVES Sylvie, M^{me} BELALA Monika, M. SCHMIDT Matthieu, M. MOURTOUX Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| - M ^{me} GIROUD-COLLET Jennifer | par M. LAMBART Thierry |
| - M. CARMIER Patrick | par M. HÉBERT Charles |
| - M. RIBEIRO José | par M. BRAND Stéphane |
| - M ^{me} BA Charlotte | par M ^{me} GOMMÉ Stéphanie |
| - M. CHAMBON Julien | par M ^{me} GONÇALVES Sylvie |
| - M ^{me} GIROUX Dalila | par M. HAUDRECHY Christophe |
| - M. MAGA Sylvère | par M ^{me} ODINOT Janick |

SORTIE EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} CHARLOT Floriane à 21h44 (n'a pas pris part aux votes des délibérations n°26/063, n°26/064, n°26/065, n°26/066, n°26/067, n°26/068, n°26/069 et n°26/070).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- **M. CABROL Christophe** a été désigné pour remplir ces fonctions.



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 JUIN 2026

VILLE DE
HOUILLES

DCM 26/070
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Objet : Mise à jour du règlement des études et évaluations en musique du Conservatoire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-29 et L.2122-2 ;

Vu la délibération 18/056 du 13 février 2018, portant sur l'adoption du règlement des études et évaluations en musique du conservatoire ;

Vu le projet de mise à jour du règlement des études et évaluations en musique du Conservatoire ;

Considérant que le Conservatoire est un établissement municipal de pratiques artistiques amateurs musicales qui s'adresse à un large public ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de définir les modalités d'inscription et de fonctionnement du Conservatoire en tant que service public ;

Considérant l'avis favorable de la commission municipale n°4 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (36 VOIX POUR DONT 28 VOIX DU GROUPE TOUS ENSEMBLE POUR HOUILLES, 7 DU GROUPE HOUILLES LA VILLE QUE J'AIME ET 1 DU GROUPE OXYGÈNE POUR HOUILLES, ET 2 ABSTENTIONS DU GROUPE MIEUX VIVRE A HOUILLES)

Article 1^{er} : **DECIDE** d'adopter les modifications et la mise à jour du règlement des études et évaluations en musique du Conservatoire.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce nouveau règlement des études et évaluations du conservatoire.

Article 3 : **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : **PRECISE** que le présent règlement des études entre en vigueur à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

Article 5 : **Ampliation** de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Saint-Germain-en-Laye.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : **23/06/2026**

Publication effectuée le : **23/06/2026**

Exécutoire ce jour : **23/06/2026**



Romain BERTRAND